



CGT Trésor Ile et Vilaine

Trésorerie Générale
Avenue Janvier
35021 Rennes cédex
tel : 02 99 79 80 74
cgt.035@cp.finances.gouv.fr
www.tresor.cgt.fr/35/

Rennes le 10 juillet 2007

**Monsieur le 'Maire, Conseiller Général,
député, sénateur...'**

Projet de fermeture de la Trésorerie de

Monsieur le

Depuis plusieurs années, la Direction Générale de la Comptabilité Publique s'est engagée dans une politique de restructuration de ses services. En début d'année, le directeur général a d'ailleurs demandé à ses trésoriers payeurs généraux de poursuivre et accélérer cette démarche.

Sur fond de suppressions d'emplois et de réforme de l'Etat, les choix budgétaires portent atteinte au service de proximité et de pleine compétence du Trésor Public.

Dans un contexte de montée en puissance du fait intercommunal et de transfert de compétences et de charges aux collectivités locales (Décentralisation, Loi relative aux libertés et responsabilités locales), le désengagement de l'Etat se traduit aussi concrètement par des regroupements de services et une gestion centrée essentiellement sur la réduction des coûts (Emplois et Immobilier).

Pourtant, les services publics en réseau comme l'Ecole, la Poste, l'ANPE, l'Equipement, les centres de sécurité sociale, les services des finances... sont autant d'éléments structurants et fondamentaux pour la vie des quartiers et des communes. Ils garantissent également une égalité d'accès et de traitement des citoyens.

Concernant les services du Trésor, deux aspects sont à souligner particulièrement :

- La spécialisation des Trésoreries par types de missions (gestion hospitalière, gestion communale et intercommunale, recouvrement des impôts,...)
- La fermeture des trésoreries de proximité, l'industrialisation des procédures et la « massification » de l'accueil du public.

Par ailleurs, le projet de fusion des directions du trésor et des impôts, annoncé récemment par le gouvernement, génère de lourdes inquiétudes quant au maillage territorial qui pourrait en découler et de ses effets pour les usagers.

Lors du Comité Technique Paritaire local du 19 juin 2007, Monsieur le Trésorier Payeur Général nous a confirmé réfléchir à la **fermeture de plusieurs trésoreries dont celle de...**

Par expérience, car des trésoreries ont été fermées dans le département, nous savons que ce projet de l'administration s'appliquera brutalement, sans concertation réelle avec les agents, les partenaires, ni les usagers qui seront les premiers touchés et sans tenir compte des spécificités locales (démographiques, sociales, économiques,...). Aucune étude n'est jamais réalisée sur l'impact des décisions (gestion des flux au guichet, capacité d'accueil des agents mais aussi des usagers dans le poste « regroupant » : les locaux, le parking, les transports en communs, etc.

De plus, les promesses de « permanences » qui seraient tenues dans la commune pour compenser la fermeture du poste sont rarement tenues dans la durée.

La CGT Trésor 35 vous propose de vous rencontrer pour vous faire part de ses propositions alternatives pour le maintien des Trésoreries de proximité et le développement de nos missions au service des populations et des partenaires institutionnels.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ..., l'assurance de ma considération distinguée.

P/ la CGT Trésor 35
Jean Yves Détoç
Secrétaire départemental